

## SEMINAIRE

## E+; 3=! C

## SEMINAR

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE



Distr.  
GÉNÉRALE

CES/SEM.43/21 (Summary)  
20 mars 2000

CONFÉRENCE DES  
STATISTICIENS EUROPÉENS

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

Séminaire sur les systèmes intégrés d'information  
statistique et les questions connexes (ISIS 2000)  
(Riga, Lettonie, 29-31 mai 2000)

Thème III : Innovations en matière de collecte et d'échange de données

## MÉTHODES D'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ APPLIQUÉES À LA COLLECTE DE DONNÉES

### Communication sollicitée

Présentée par l'Office central de statistique de la Hongrie<sup>1</sup>

## RÉSUMÉ

### Introduction

1. À l'Office central de statistique de la Hongrie (OCSH), l'élaboration de méthodes d'échange de données informatisé (EDI) a débuté en 1997. On y dispose de trois logiciels différents pour envoyer ou recevoir des messages électroniques. Deux de ces logiciels sont déjà employés depuis plus d'un an comme sous-systèmes d'applications opérationnelles, tandis que le troisième en est au stade expérimental.

2. Le présent document a pour objet de donner un bref aperçu des systèmes EDI qu'utilise l'OCSH et des plans de création d'un centre EDI adapté à ses besoins, compte tenu des enseignements tirés de l'usage des systèmes actuels.

<sup>1</sup> Rédigée par Ildik Perjés.

### **Système de fonds de retraite privés obligatoires**

3. L'OCSH traite pour le compte de l'Organisme public de contrôle des fonds privés les messages EDI qu'il reçoit des fonds et ceux qu'il reçoit des employeurs sous une forme électronique par le biais de son réseau national. Il transmet les messages à l'Organisme public de contrôle des fonds privés et renvoie aux fonds de retraite par voie EDI les réponses aux messages traités.

4. L'un des moyens de collecte de données de ce système est fondé sur l'échange de données informatisé, qui permet de recueillir cinq types différents de messages, c'est-à-dire plus de 2 millions de messages EDIFACT en provenance de 50 fournisseurs de données.

5. Les employeurs soumettent des formulaires sur papier ou sur disquette aux bureaux régionaux de l'OCSH. Ces bureaux régionaux transmettent les données dans un format électronique par le biais du réseau national de l'OCSH. Ce moyen de collecte de données peut facilement être intégré dans le centre EDI, en projet, de l'OCSH.

### **Collecte de données à l'aide des messages RDRMES de l'EDIFACT/ONU (EDISC)**

6. La gestion de l'EDISC s'est attachée au premier chef à ce que :

- le système créé puisse s'appliquer de manière générale à l'élaboration des rapports statistiques;
- le contexte de collecte de données soit indépendant des modifications annuelles des rapports statistiques;
- les clients qui ne possédaient pas leur propre système EDI soient néanmoins en mesure de fournir les données provenant de leur système interne;
- l'envoi des messages EDI soit possible par le biais de différentes voies de communication (X.400, connexion par ligne directe).

7. En Hongrie, les grands fournisseurs de données ressentent de plus en plus le besoin d'envoyer électroniquement leurs données statistiques sous la forme de messages EDI. La collecte de ces données statistiques se fait à l'aide du système EDI de l'OCSH. Les normes utilisées sont celles qui s'appliquent aux messages RDRMES de l'EDIFACT/ONU et au sous-ensemble RDRHUN, compte tenu des spécificités hongroises. Ce système reçoit des rapports statistiques mensuels et trimestriels provenant de trois grands fournisseurs de données.

8. Le processus de collecte de données consiste principalement en ce qui suit :

- Les fournisseurs de données introduisent des données dans les fichiers Excel qui proviennent de l'OCSH, ou, s'ils possèdent leur propre système EDI, ils appliquent le module de service de données statistiques fondé sur les messages RDRMES;
- Lorsque ces données sont introduites dans un fichier Excel, un programme de conversion EDI les transforme en message EDI normalisé;

- Le message est transmis à l'OCSH par le biais d'une voie de communication (X.400).

### **Projet statistique expérimental EDI (SEPP)**

9. Dans cette application expérimentale EDI, l'OCSH est essentiellement un fournisseur de données. Le système est mis en œuvre à titre expérimental dans les deux domaines suivants :

- Échange de données informatisé intérieur entre la Banque nationale de Hongrie et l'OCSH concernant certaines séries statistiques chronologiques;
- Fourniture de données EDI aux organismes statistiques internationaux (Eurostat, ONU).

10. Dans le cadre de ce projet expérimental, l'échange de données intérieur emploie les messages normalisés GESMES/ECOSER de l'EDIFACT/ONU. Les séries chronologiques sont des tableaux qui contiennent des données statistiques agrégées, disponibles sous une forme électronique dans le système d'information statistique STADAT de l'OCSH.

11. Au niveau international, l'OCSH publie des données pour Eurostat dans les tableaux trimestriels PRODCOM qui conviennent à la diffusion trimestrielle de données statistiques industrielles.

12. En ce qui concerne la part croissante de la Hongrie dans la fourniture de données aux organismes européens, cette troisième application est celle qui incite le plus à uniformiser l'emploi de l'échange de données informatisé à l'OCSH et à faire en sorte que ce dernier puisse fonctionner comme centre EDI dans les années à venir.

### **Plans de développement de l'échange de données informatisé**

13. En se basant sur les enseignements tirés de la gestion des applications actuelles à l'OCSH, et sur l'utilisation croissante de l'échange de données informatisé, on peut conclure que le développement de l'EDI à l'OCSH doit se faire dans un cadre unique.

14. Presque tout ce qui est nécessaire au système projeté existe dans les systèmes qui fonctionnent déjà (norme EDIFACT, authentification, chiffrement, sécurité, logiciel client, collaboration avec d'autres systèmes EDI, etc.). En conséquence, quant à la méthode, les solutions peuvent être reprises, avec très peu de changements, des systèmes existants. En outre, le nouveau système doit être en mesure de recevoir, de traiter et de transmettre toutes sortes de données, et aussi de gérer une communication de données sécurisée et susceptible d'être contrôlée entre les fournisseurs de données, l'OCSH et les organismes qui reçoivent les données traitées.

15. Les conditions générales pour le système sont les suivantes :

- Le système doit être fondé sur les normes de l'EDIFACT/ONU;
- Il doit assurer l'authenticité, la sécurité et la confidentialité des messages EDI;

- Les utilisateurs de la communication de données informatisée doivent pouvoir passer graduellement à ce nouveau système;
- Le système doit pouvoir coopérer avec d'autres systèmes EDI normalisés;
- On doit pouvoir l'intégrer au système de traitement de données informatisé interne de l'OCSH;
- Le système doit posséder un logiciel client.

16. La liste des prescriptions générales côté serveur et côté client ne peut jamais être exhaustive, parce que la demande croissante des clients et l'évolution technique peuvent nécessiter des changements de méthodes en fonction des besoins des opérateurs comme des utilisateurs.

-----